

OUVRIÈRE OU OUVRIER CERTIFIÉ(E) D'ENTRETIEN

Service des ressources matérielles (SRM)

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) recherche une ouvrière ou un ouvrier certifié(e) d'entretien pour se joindre à l'équipe du Service des ressources matérielles (SRM).

Le CSSDGS c'est :

Une organisation en pleine expansion, qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 32 500 élèves. Avec un parc immobilier de 55 bâtiments répartis sur les territoires de la MRC de Roussillon et de la MRC des Jardins-de-Napierville, la clientèle desservie par le CSSDGS est en forte croissance, et d'importants projets de réfection et de construction verront le jour prochainement.

Nous prôtons un environnement de travail stimulant et un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle, c'est pourquoi nous offrons :

- Un programme d'assurance collective et un régime de retraite RREGOP;
- Quatre (4) semaines de vacances après un an de service;
- Sept (7) jours de maladie par année scolaire (1^{er} juillet au 30 juin);
- Seize (16) jours fériés (fermeture des bureaux les deux semaines du temps des Fêtes);
- Un horaire d'été durant la période estivale (33 h 45/38 h 45).

Les bureaux administratifs du Service des ressources matérielles sont situés à La Prairie.

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment. Elle ou il peut également être appelé à exécuter et collaborer avec les ouvriers certifiés d'entretien de secteur dans l'entretien préventif et curatif des bâtiments. L'ouvrière ou l'ouvrier certifié d'entretien peut être appelé à travailler en dehors de l'horaire normal selon certaines situations (sinistre, cas de force majeure et urgences), en collaboration avec des ouvriers de spécialités variées (plombiers, électriciens, etc.).

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité ou certificat de qualification et expérience*

- Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles dans une des spécialités du bâtiment appropriées à la classe d'emplois, notamment en charpenterie-menuiserie ou en entretien de bâtiment, ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation reconnue par l'autorité compétente, et avoir huit (8) années d'expérience pertinente.

OU

- Posséder une qualification officielle équivalente, appropriée à la classe d'emplois et délivrée par un organisme reconnu, telle que la carte de compétence compagnon en charpenterie-menuiserie, et avoir en plus quatre (4) années d'expérience pertinente. Dans le cas où cette qualification requiert moins de quatre (4) périodes d'apprentissage, avoir en plus une (1) année d'expérience pertinente pour compenser chaque période manquante.

*** Pour cet affichage, le candidat retenu doit satisfaire à l'une des qualifications mentionnées ci-haut.**

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Exercer ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel, de façon continue, à du personnel de soutien manuel spécialisé;
- Effectuer des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments attribués par le contremaître d'entretien spécialisé;
- S'occuper de l'entretien préventif de l'équipement;
- Coordonner des travaux effectués par des ouvrières ou ouvriers moins expérimentés ou non spécialisés;
- Faire de l'entretien préventif et curatif de certaines composantes du bâtiment;
- Répondre aux urgences ou aux sinistres dans ses bâtiments;
- Mettre à jour ses interventions dans le logiciel de requêtes;
- Participer au programme d'entretien préventif;
- Accomplir, au besoin, certaines tâches administratives reliées au SRM.



EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Être titulaire d'un permis de conduire valide;
- Posséder un véhicule pour se déplacer sur le territoire du CSSDGS et pour le transport d'outils et de matériaux;
- Détenir une attestation ASP construction et une formation sur les mesures de sécurité en présence d'amiante qui respecte le Code de sécurité pour les travaux de construction, un atout.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Offrir un service à la clientèle empreint de professionnalisme;
- Capacité à utiliser un ordinateur ou une tablette, et les divers logiciels propres au SRM;
- Excellente capacité d'analyse et de collaboration;
- Savoir gérer ses priorités et avoir un bon sens de l'organisation;
- Faire preuve de dynamisme et de débrouillardise;
- Détenir une attestation ASP construction et une formation sur les mesures de sécurité en présence d'amiante qui respecte le *Code de sécurité pour les travaux de construction*, un atout.

SEMAINE RÉGULIÈRE DE TRAVAIL

38 h 45 par semaine.

LIEU DE TRAVAIL

Les bureaux administratifs sont situés à La Prairie.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

SALAIRE

25,63 \$ de l'heure en plus d'une prime de rétention, selon la convention collective en vigueur.

À PROPOS DE L'ÉQUIPE

Le Service des ressources matérielles (SRM) est une équipe qui se distingue par sa réputation de travail de proximité, son dynamisme, son ouverture aux initiatives et son souci d'offrir les meilleurs services pour la réussite des élèves.

L'équipe du SRM se donne comme mission de développer et maintenir un environnement sain, sécuritaire, durable et adapté aux besoins, afin de contribuer à l'apprentissage et à l'épanouissement de tous.

POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Postulez en ligne au plus tard le 7 octobre 2022 à 16h en cliquant [ici](#).

Numéro de concours : S-2223-014

Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Le CSSDGS est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.